

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

Cette note cherche à clarifier les problèmes, soulever les intérêts et les dangers de ces pratiques, et enfin de les inscrire dans les principes et habitudes de formation à HELMo.

1. PRÉCISIONS DE VOCABULAIRE : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

- Capsules vidéo :
 - Comme son nom l'indique, il s'agit de moments vidéo/multimédia courts et enrichis c'est-à-dire scénarisés. Ils sont construits généralement avant le début d'une activité d'apprentissage et sont exploités durant celle-ci avec l'enseignant ou de façon autonome par les étudiants. Dans certains cas, une capsule vidéo peut être réalisée après un moment de cours, au titre de répétition ou de remédiation.
- Podcast :
 - Enregistrement brut et ensuite mise à disposition de séquences de cet enregistrement à un public défini. Un podcast peut être fait d'une partie de cours ou d'un cours complet.
- Ubcast (HELMotion) :
 - Une marque fournissant des équipements (hardware et software) permettant aux utilisateurs de ceux-ci d'enregistrer tout ou partie d'une séquence de cours (ou de toute autre activité professionnelle), qui aurait lieu dans un local équipé d'Ubcast. Le système Ubcast permet de fabriquer des podcasts enrichis (chapitrage /diapositives /commentaires des personnes visionnant l'enregistrement).
- MOOC (Massive Open Online Course) :
 - Dispositif généralement porté par des universités et qui met à disposition en ligne (et uniquement en ligne) des cours, voire des formations complètes. Les MOOC sont généralement accessibles à tout public. La philosophie qui sous-tend ce mouvement est l'open education. La question des MOOC n'est pas abordée ici.
- SPOC (Small Private Online Course) :
 - Cours en ligne en groupe restreint.

Activité d'apprentissages synchrone/asynchrone :

- **Synchrone** : Si le dispositif prévoit qu'étudiant et enseignant agissent en même temps (l'enseignant parle, fait voir, fait exercer, ... tandis qu'en même temps l'étudiant écoute, observe, exerce, ...), le dispositif est dit 'synchrone'.
- **Asynchrone** : c'est l'inverse, le dispositif prévoit que le temps d'action du formateur et de l'apprenant ne concordent pas. Autrement dit, les étudiants participent à l'activité (écoutent, observent, exercent, construisent, agissent, ...) **en différé**.

On remarquera que dans les deux cas (synchrone et asynchrone), les interactions entre formateur et apprenant sont possibles mais l'une sera en directe et l'autre en différé (pour

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

plus de détails¹, voir

Activités d'apprentissage dans un mode comodal ou un mode hybride.

Comme on le lira dans le tableau ci-dessous, le cours co-modal est une manière de faire apprendre à des groupes d'apprenants qui sont soit présents physiquement soit absents physiquement. Par contre la démarche hybride est une façon de scénariser un cours qui alterne le présentiel (synchrone) et l'apprentissage asynchrone pour le même groupe classe².

Distinctions entre un cours comodal et un cours hybride

Un cours comodal n'est pas synonyme d'un cours hybride. Le tableau suivant peut servir de résumé et aussi permettre la comparaison entre ces deux modes de diffusion.

	Pour l'enseignant	Pour l'étudiant	Encadrement	Gestion des examens
Cours comodal	Gestion simultanée d'une classe physique, d'une classe virtuelle synchrone et d'une classe en ligne asynchrone.	Choix hebdomadaire de l'étudiant en fonction de ses besoins et de ses préférences. Il n'a pas à annoncer ou à justifier son choix.	Le nombre d'étudiants en classe et en ligne fluctue d'une semaine à l'autre. Certains étudiants peuvent être toujours en ligne et d'autres toujours en classe. L'enseignant doit donc être en mesure d'encadrer les étudiants dans tous les modes.	Comme un cours à distance. Les examens hors campus sont gérés par le BSE. Les examens sur le campus sont gérés par l'unité.
Cours hybride	Réflexion pédagogique quant au meilleur mode de diffusion du contenu de chaque séance (en classe ou en ligne).	La séquence classe / en ligne est proposée par l'enseignant de façon uniforme à tous les étudiants. Ex. : séances 1-4-5-9 en classe; séances 2-3-6-7-8 en ligne.	Puisque tous les étudiants sont présents en classe et en ligne selon une séquence proposée par l'enseignant, il encadre tous les étudiants dans les deux modalités.	Comme un cours en classe. Les étudiants réalisent leurs examens lors d'une rencontre en présentiel prévue sur le campus.

2. RÉFLEXION ET BALISES

Capsules vidéo

Cette technique peut être un outil précieux dans la mesure où elle permet à l'enseignant d'attirer l'attention et de mettre un focus sur une notion, un concept, un élément théorique ou un geste, une pratique très précise. La capsule vidéo se révèle aussi efficace qu'un syllabus ou un dessin ou ... un manuel (ou une bibliothèque). En effet, elle permet une explication très ajustée (puisque préparée à l'avance) ; elle autorise aussi l'animation (multimédia) et pour l'étudiant, la répétition de la séquence.

La capsule vidéo est d'abord un medium c'est-à-dire un moyen de stocker, de mettre en scène (scénariser) à des fins d'apprentissage et de communiquer un savoir ou un savoir-faire. A ce titre, elle est semblable à un syllabus, ou un ppt. Elle peut être considérée comme un support de cours comme un autre. Les règles qui régissent les supports de cours lui sont donc appliquées :

- Annonce officielle de ce support de cours dans la fiche d'UE, en précisant s'il s'agit d'un support de cours obligatoires ou non ;

¹ <https://jenseigneadistance.telug.ca/mod/page/view.php?id=78>.

² https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/distinction_comodal_vs_hybride_2018.pdf

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

- Mise à disposition des étudiants un mois après le début du cours au plus tard *après le début de l'activité*
- Pas de modification de celui-ci dans les 6 semaines qui précèdent l'évaluation ;
- L'existence de ce support est facultative et laissée à l'appréciation du formateur.

Comme pour les autres supports de cours (par exemple un manuel ou un article scientifique), la capsule vidéo peut être réutilisée plusieurs années ; elle peut aussi être remaniée chaque année.

L'accès aux capsules vidéo produites en interne est gratuit et disponible sur HELMo Learn.

Comme pour tout autre support de cours, il est imaginable d'utiliser des ressources 'capsules vidéo' réalisées par d'autres personnes que l'enseignant.

Les règles de propriétés intellectuelles s'appliquent de la même manière que pour les autres supports de cours.

Intérêt pédagogique

Comme tout support de cours, la capsule vidéo n'a de sens qu'intégrée dans un dispositif pédagogique complet. Elle s'inscrit dans une conception basée sur la triple concordance et dans un scénario qui se préoccupe de la relation pédagogique.

La capsule vidéo n'est pas uniquement un outil d'enseignement transmissif mais peut également remplir d'autres fonctions possibles en termes d'innovation pédagogique³ :

- Elle peut fonctionner comme un support de cours, préparant un moment de cours dans l'idée de la classe inversée ; c'est un prérequis de travail pour un moment d'apprentissage collectif présentiel ;
- Elle peut être utile dans l'explication, la démonstration d'un moment de cours ou d'un point de matière très précis ;
- Elle peut être créée par l'enseignant pour répondre spécifiquement à des questions fréquemment posées par les étudiants ou pour corriger des erreurs fréquemment faites par les étudiants. Dans ce sens, elle peut être un outil de remédiation et de feedback ;
- Elle peut également servir de test⁴.

Dans tous les cas, la capsule vidéo est un complément, un maillon dans un dispositif plus large. Dans certaines études, les étudiants insistent sur l'utilité des capsules en complément, et non en

³ A. Popova and P. Edirisingha, *How can podcasts support engaging students in learning activities ?*, in *Procedia social and Behavioural sciences* 2 (2010) 5034-5038.

⁴ <https://h5p.org/interactive-video>

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

remplacement, des cours en présentiel⁵. Elle ne se suffit donc pas à elle-même⁶.

Une appropriation progressive de cette technique dans un dispositif pédagogique permettra aux uns et aux autres de s'y former. Elle permet en outre de tenir compte des caractéristiques particulières des cursus comme des activités d'apprentissage.
(cfr article 78 du décret paysage).

Point de vigilance

Finalement, l'enseignant est tenu d'évaluer et de mentionner explicitement le temps de visionnage effectif (lecture et compréhension) de chaque capsule vidéo et d'en tenir compte dans le calcul de la charge de travail de l'étudiant en termes d'ECTS. C'est une manière de contenir l'inflation des supports de cours et d'inscrire la capsule vidéo dans le scénario de cours.

Enregistrement « brut » d'activité d'apprentissage

Il faut distinguer la capsule vidéo de l'enregistrement du cours. L'intérêt de l'enregistrement est lié à des circonstances particulières (absence physique de longue durée d'un ou plusieurs étudiants, ...). Dans la perspective d'un enseignement inclusif, l'enregistrement de cours est aussi un outil précieux.

L'enregistrement de cours jouant la fonction de béquille, il est intéressant de le mettre à disposition des étudiants très peu de temps après le cours en présentiel ; l'enregistrement permet alors la compréhension approfondie du cours et/ou une remise en ordre de notes prise lors du cours présentiel. Inversement, un enregistrement de cours sera effacé dès que le besoin cesse, au plus tard à la fin de l'année académique.

Enregistrer un cours peut également être une façon de faire de la remédiation pour des étudiants en échec et devant représenter la matière concernée l'année suivante. Deux obstacles sont à prendre en compte : la matière de l'examen est celle de l'année en cours, une remédiation de qualité doit aller plus loin qu'une simple répétition sans possibilité d'interaction et de travail centré sur les éléments/parties non comprises par l'étudiant. Pour cette raison, il nous semble que l'enregistrement de cours ne doit pas servir de remédiation l'année n+1.

L'enregistrement de cours⁷ n'est pas un support de cours puisque c'est une réplique du cours. Il n'y a donc pas lieu d'appliquer les règles qui prévalent pour la capsule vidéo. En outre, il ne peut fonctionner comme preuve en cas de recours.

⁵ S. Baschy et F. Docq, *Intégrer les podcasts dans son dispositif pédagogique. Oui, mais dans quel but et comment ?* In Actes du Colloque TICE2010, 2010

⁶ Comme avec tout autre support de cours, il importe d'être très clair avec les étudiants sur le statut de ces capsules : sont-elles 'matière de cours obligatoire' ou non ? Constituent-elles une répétition d'un contenu expliqué par ailleurs (par exemple dans un syllabus) ?

⁷ On notera que le système installé dans certains auditoriums à HELMo (ubicast) permet l'enregistrement du son et de l'image.

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

L'enregistrement de cours « entiers » pose plusieurs problèmes ou risques de dérives. Il est important de les garder en mémoire et d'y répondre.

- Il peut facilement servir à critiquer la qualité d'un enseignement, voire d'un enseignant en transformant un moment de vie de groupe/classe en une archive figée de ce qui a été dit, non dit et mal dit. **L'enregistrement ne peut pas servir de document ou d'indicateur lors de l'évaluation des enseignants ;**
- Une étude⁸ sur l'utilisation des enregistrements du cours a montré que beaucoup d'étudiants préfèrent revenir au cours en présentiel après quelques séances.
- La question des effets d'une généralisation de l'enregistrement sur l'assiduité au cours en présentiel est discutée. Des variables telles que l'année d'étude, le type de cours enregistré, la disponibilité des étudiants pour assister au cours jouent aussi un rôle. Du coup, il nous semble important qu'en cas d'implémentation de l'enregistrement de cours, celui-ci soit accompagné d'un suivi précis destiné à en mesurer les effets. Enfin, s'il existe un enregistrement du cours, la motivation des étudiants à assister au cours est liée aux possibilités d'interactions 'directes' (au sens large) entre étudiants, et avec l'enseignant⁹
- Les supports de cours (syllabus, manuels,...) peuvent être délaissés par les étudiants. Or, ils doivent garder une place centrale comme support d'apprentissage. Il convient donc d'inciter l'enseignant à restreindre le temps de visionnage des podcasts en supprimant certaines parties (ou en chapitrant) lorsque cela est possible et de mentionner clairement dans la description du podcast les passages du support de cours qui y sont traités.

Il apparaît que les positions de juristes spécialisés ou d'institutions d'enseignement supérieur (en FWB ou à l'étranger) sont variables sur la question de l'enregistrement de cours, en particulier sur le droit de l'enseignant de refuser l'enregistrement de son cours. Selon nous, l'enregistrement présente un réel intérêt pédagogique, en particulier dans une démarche d'enseignement inclusif¹⁰. En outre, amener chaque enseignant à répondre individuellement à des demandes d'enregistrement induira un effet de réponses perçues comme arbitraires ou subjectives auprès des groupes d'étudiants. Dès lors, une réponse concertée à cette question de l'enregistrement, au niveau du cursus, du département ou de HELMo nous semble plus pertinente.

Actuellement, le règlement des études (chapitre 15, section 4) exige qu'avant tout enregistrement, l'enseignant ait donné son accord. Nous faisons remarquer que la forme de cet accord n'est pas précisée dans le règlement des études.

⁸ Degeer M, et Senny F. *Instaurer le podcast en Haute Ecole : une énergie bien dépensée ? (Une recherche action sur l'usage du podcast)*.

⁹ A. Chester, L. Atkinson et A. Buntine, *Podcasting in Education, Behaviour et Self-Efficacy, in Educationnal Technology and Society, April 2011, pp.236-247*

¹⁰ On exclura d'office de la question de l'enregistrement, les séances de 'cours' centrées sur des récits professionnels (supervision de stages par exemple), L'implication personnelle des enseignants et des étudiants justifiant le caractère 'non visionnable' de ces séances de travail.

PLACE DES SUPPORTS MULTIMÉDIAS DANS LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE RECOMMANDATIONS DU BDN

Cours totalement en distanciel (synchrone et asynchrone)

Cette modalité pourrait être envisagée par un enseignant HELMo ou un enseignant d'une autre HE ou d'un pays voisin. Celui-ci n'a de sens que si des interactions avec les étudiants sont organisées. De plus, une telle démarche doit s'organiser avec un accompagnement méthodologique (et méta cognitif ?) des étudiants. Idéalement, ce type d'apprentissage devrait faire l'objet d'une observation-analyse par une personne extérieure. En outre, ce type de dispositif fondamentalement différent des usages de la Haute Ecole ne peut s'appuyer que sur un projet pédagogique particulier et répondant à des besoins spécifiques du public visé (ex : intervention d'un expert étranger, co-diplomation regroupant des HE et Univ géographiquement éloignées, ...).

3. QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES À DÉBATTRE

Avec ces discussions sur l'utilisation des podcasts, émerge aussi la question de la définition du rôle de l'enseignant ou de la perception qu'en ont les étudiants. Est-il un expert ? Est-il un accompagnant ? Est-il un coach ? Est-il un metteur en scène ?

Corollairement, quels moyens faut-il mettre en place pour rendre la création de podcasts accessible à l'ensemble des enseignants de HELMo ?

Comment se positionner par rapport à la réalité des enregistrements audio ou vidéo des cours ? Veut-on et peut-on les interdire au sein de HELMo ? Autrement dit, quelle est la vision de l'enseignement que nous voulons développer à HELMo à moyen et long terme ?

Qui peut décider ou même imposer l'enregistrement d'un cours ? Dans quelles circonstances un cours doit-il être impérativement enregistré ?